

REGLEMENT DU TOURNOI

1^{er} Open Max Sanguine 1 - 2 - 3 Mai

ARTICLE 1 : ORGANISATION

L'Echiquier Tressois organise le 1^{er} open Max Sanguine du samedi 1 mai au 3 mai 2026. Il est homologué FIDE. L'arbitrage est assuré par Lucie Argenté (Arbitre International) et Frédéric Marimon (Arbitre FIDE). Le tournoi se déroulera dans la salle du reflet, 19 Av. des Écoles, 33370 Tresses, France.

ARTICLE 2 : RÈGLES

2.1 Règles du jeu : Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93^{ème} Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde), entrées vigueur le 1^{er} janvier 2023.

2.2 Forfait : Les joueurs absents sont déclarés forfaits 30 minutes après le lancement de la ronde par l'arbitre, sauf si l'arbitre en décide autrement.

2.3 Moyens de Communication : Il est interdit à un joueur d'avoir un moyen de communication dans la salle de jeu. Le fait pour un joueur d'avoir son téléphone portable sur lui, qu'il soit allumé ou éteint, durant la durée de la partie entraînera automatiquement la perte de la partie. Les montres connectées sont aussi interdites. Les objets communicants peuvent être stockés dans un sac personnel à partir du moment où ils sont éteints et où le sac reste au sol.

2.4 Bye : Tout joueur, non titré et/ou non invité (sauf si l'organisateur en décide autrement), pourra prendre un seul "BYE" pendant le tournoi, durant l'une des 5 premières rondes, c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0.5 point). Il devra absolument prévenir l'arbitre du tournoi au pointage ou avant la fin de la dernière partie de la ronde précédente.

ARTICLE 3 : NOMBRE DE RONDES ET CADENCES

3.1 Appariements : Les appariements se font au système suisse en 7 rondes. Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence et réglé leurs droits. Les appariements sont effectués à partir du logiciel Papi 3.3.8.

3.2 Cadence de jeu : Les parties se joueront en 1h30 avec un rajout de temps de 30 secondes par coups pour la totalité de la partie.

3.3 Horaires : Pointage le vendredi 1^{er} mai de 9h à 10h30

Ronde 1 : vendredi 1^{er} mai à 11h00

Ronde 2 : vendredi 1^{er} mai à 16h00

Ronde 3 : samedi 2 mai à 9h00

Ronde 4 : samedi 2 mai à 13h30

Ronde 5 : samedi 2 mai à 18h00

Ronde 6 : dimanche 3 mai à 9h00

Ronde 7 : dimanche 3 mai à 13h30

Remise des prix : dimanche 3 mai à 18h00 (ou 30 mins après la fin de la dernière partie)

3.4 Classement et départage : Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nulle ½ point, perte 0 point. En cas d'égalité les joueurs seront départagés en appliquant successivement les systèmes suivants : Buchholz tronqué, cumulatif puis performance.

ARTICLE 4 : PARTICIPANTS

4.1. Droits d'inscriptions : L'inscription est gratuite pour les GM, MI, GMF, MIF et les membres de l'équipe de France "Elite" Jeunes, les championnes et champions de France jeunes en titre sous réserve qu'ils aient prévenu l'organisateur au moins 48 heures avant le début du tournoi.

Jusqu'au 25 avril : Seniors : 40 € ; Jeunes et Féminines : 25 €

À partir du 25 avril : Séniors : 50 € ; Jeunes et Féminines : 30 €

4.2 Inscriptions : Les participants français doivent être en possession d'une licence A à la FFE. Les joueurs français non licenciés A en début de tournoi devront prendre cette licence au club de l'échiquier Tressois. Les joueurs étrangers doivent être en possession d'un numéro d'identifiant FIDE. Les joueurs peuvent s'inscrire sur le site du tournoi. Les inscriptions sont limitées aux 150 premiers joueurs inscrits.

4.3. Comportement des joueurs : Un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables auprès de l'arbitre avant que les prochains appariements aient été publiés. Un forfait ou abandon non justifié fera l'objet d'une enquête administrative et sera signalé à la DNA et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers. Immédiatement après l'issue de la partie, le vainqueur (le joueur ayant les blancs en cas de nulle) apporte à la table d'arbitrage les 2 originaux des feuilles de partie signées par les deux joueurs. Ces derniers doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde « r » doit être signalée à l'arbitre, au plus tard avant la publication des appariements de la ronde « r+2 ». Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel elo du joueur (C.04.2.D.8. du livre de l'arbitre).

Les joueurs s'engagent à conserver, sur le lieu du tournoi et durant toute la période du tournoi, une tenue correcte.

Fumer ou vapoter n'est autorisé que dans la zone fumeur.

Les analyses sont interdites dans la salle du tournoi, une salle étant réservée à cet effet, l'accès étant interdit aux joueurs n'ayant pas conclu leur partie.

4.4. Respect du règlement intérieur et de la Charte du joueur d'échecs : En s'inscrivant au 1^{er} Open Max Sanguine, les joueurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur et la Charte du joueur d'échecs du règlement intérieur de la DNA.

ARTICLE 5 : PRIX ET RECOMPENSES

5.1. Attribution des prix et récompenses : Les prix et récompenses sont intégralement remis à la place. Les prix et récompenses ne sont pas cumulables. Les joueurs toucheront toujours le prix le plus élevé et les prix seront prioritaires sur les récompenses. Les prix et récompenses ne seront remis qu'aux seuls joueurs présents à la cérémonie de clôture. Les prix et récompenses seront attribués selon les départages calculés par le logiciel PAPI 3.3.8.

5.2. Liste des prix et récompenses : La somme totale des prix sera au minimum de 2 500 euros garantie et le premier prix sera de 600 euros. La liste des prix et récompenses sera affichée sur le site du tournoi et dans la salle de jeu au plus tard avant le début de la ronde 4. Elle devra comporter au moins :

5 prix au classement général

2 prix dans 3 catégories elo

1 récompense par catégorie jeune U16 à U8 ayant au moins trois joueurs représentés.

ARTICLE 6 : DIVERS

6.1 Photographies : Les photographies ne sont autorisées, avec l'autorisation et sous la supervision de l'arbitre ou de l'organisateur, qu'avec des appareils silencieux et sans flash lumineux. En participant au 1^{er} Open Max Sanguine, les joueurs acceptent d'être pris en photo à tout moment du tournoi par l'organisation.

6.2 Responsabilité : L'organisateur ne pourra pas être tenu responsable à l'égard des participants, de vols ou dégradations dans la salle, à l'accueil et à ses abords immédiats (parkings).

6.3 Acceptation du règlement intérieur : L'inscription au 1^{er} Open Max Sanguine implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

L'arbitre :

L'organisateur :